

# COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

## MARAIS-PLACE DES VOSGES

### Réunion du 24 septembre 2026



Présent(e)s: Bernard ALTHABEGOÏTY; Xavier BALLERY (Animation); Arnaud DEMESLAY; Wolfgang DICK; Laurence DUFLOS (Animation); Françoise GREISCH (Animation); Philippe LANTA; Karima LEMBAS; Anne MALAVIEILLE; Joelle MONTANGERAND; Olivier RINDZUNSKI; Vicky SHIMIZU; Timothy TICEHURST; Françoise VAUCHE (Animation); David WOLFF PATRICK; Roger YOBA (Animation), Roxy YOUNG; Liliane ZYLBERSZTEIN.

Excusé(e)s: Claude DE VULPIAN; Benoit FOURNIER; Thérèse MAJNONI D'INTIGNANO; Clara NAHMIAS; Eloise TROUVAT.

Auditeur libre: Emma DE COCKER; Nicolas DEMICHELIS-YOUNG.

Mairie de Paris Centre: Boris JAMET-FOURNIER, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, des chantiers de l'espace public, de la réalisation des engagements, de la transparence, et de la relation avec les habitants, élu référent du Conseil de quartier Marais-Archives; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

*La séance s'est déroulée dans l'enceinte de la Mairie de Paris Centre, en salle Brébion-Valla.*

#### ORDRE DU JOUR

1. Accueil des nouveaux conseillers
2. Budgets d'investissement et de fonctionnement pour vote
3. Balade citoyenne sur la propreté à Marais-Place des Vosges le 26 septembre
4. Point sur la circulation
5. Retour sur la réunion du 14 septembre au Musée Picasso
6. Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu de Paris Centre, référent du Conseil de quartier : réponses aux questions
7. Questions diverses

#### **Accueil des nouveaux conseillers**

La séance débute par l'accueil des nouveaux membres du Conseil de quartier. Après une présentation de l'équipe d'animation et un tour de table des participants, plusieurs projets et actions précédemment portés par le Conseil de quartier sont présentés. Ce temps d'échange permet aux nouveaux conseillers de mieux comprendre le rôle du Conseil de quartier ainsi que les initiatives pouvant être financées grâce à ses budgets.

#### **Budgets d'investissement et de fonctionnement pour vote**

##### **Projets d'investissement**

Retour sur les avis de faisabilité des projets à l'étude (projets votés lors de précédentes séances et sont en attente d'avis de faisabilité pour vote d'une enveloppe budgétaire):

- **Table de ping-pong** : l'avis de la Direction des Espaces verts et de l'Environnement (DEVE) est toujours attendu concernant l'identification d'un emplacement adapté dans le quartier (en attente depuis juillet 2026)
- **Installation d'un brumisateuse d'eau au jardin Louis-XIII** : les premières estimations financières font apparaître un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros, notamment en raison des raccordements nécessaires au réseau d'eau potable. Ce montant excède l'enveloppe du budget d'investissement du Conseil de quartier.

⇒ Il est décidé que le projet sera déposé dans le cadre du Budget participatif parisien 2027.

- **Fontaine à eau place de Thorigny** : l'avis des services est toujours en attente (depuis juillet 2026).
- **Table d'échecs au square Saint-Gilles Grand Veneur** : avis favorable des services. Le coût estimatif est d'environ 5 000 €. Les modalités techniques de pose restent à préciser.
- **Ombrière au square Léopold-Achille** : avis défavorable. Les services indiquent que des arbres ont récemment été replantés à l'emplacement envisagé.

⇒ La co-présidence indique qu'un seul arbre a été replanté sur les trois arbres déracinés. La demande d'ombrière est donc maintenue.

- **Kits pédagogiques** : avis défavorable, un projet similaire ayant déjà été retenu dans le cadre du Budget participatif 2025.

**À l'issue de cette présentation, les membres sont invités à se prononcer sur le projet de table d'échecs au square Saint-Gilles Grand Veneur :**

- 12 voix contre ;
- 4 voix pour ;
- 4 abstentions.

Le projet n'est pas retenu.

L'équipe d'animation rappelle que la séance d'octobre constituera la dernière échéance permettant aux conseillers de soumettre de nouveaux projets d'investissement, afin de respecter les délais d'examen et d'instruction des services municipaux.

### **Projets de fonctionnement :**

Aucun nouveau projet de fonctionnement n'est présenté lors de la séance.

### **Balade citoyenne sur la propreté**

Les membres du Conseil de quartier sont informés de l'**organisation d'une balade citoyenne consacrée à la propreté, prévue le 26 septembre dans le secteur Marais - Place des Vosges** et initiée par Franck GUILLORY, Adjoint au Maire de Paris Centre, chargé des quartiers, de la participation citoyenne et de la propreté.

Cette démarche doit permettre aux habitants, aux conseillers de quartier d'identifier sur le terrain les problématiques rencontrées en matière de propreté et d'entretien de l'espace public, afin de nourrir les réflexions et les actions à mettre en œuvre dans le quartier.

---

## **Point sur la circulation**

*Présentation par Françoise GREISCH, membre de l'équipe d'animation*

Les échanges portent sur les conditions de circulation dans le quartier et la cohabitation entre les différents usagers de l'espace public.

Sont notamment évoqués :

- les difficultés de franchissement de certains carrefours, quel que soit le mode de déplacement ;
- les tensions observées entre automobilistes, cyclistes et piétons ;
- le non-respect de certaines règles de circulation ;
- l'usage du téléphone portable lors des déplacements et ses conséquences en matière de sécurité.

La question des vélorues est abordée au travers du projet d'itinéraire cyclable apaisé reliant l'ouest et l'est de Paris Centre. Plus largement, plusieurs participants soulignent l'intérêt d'une réflexion sur les conditions de circulation et le partage de l'espace public à l'échelle de l'arrondissement.

Plusieurs ressources sont également signalées aux membres du Conseil de quartier pour alimenter les réflexions sur ces sujets, notamment les publications du Cerema, le Baromètre vélo et les travaux de l'association Paris en Selle.

---

## **Retour sur la réunion du 14 septembre au Musée Picasso**

*Présentation par plusieurs conseillers membres du comité de riverains pour le projet Picasso 2030*

Les participants ayant assisté à la première réunion du comité de riverains relatif au projet d'aménagement du Musée Picasso présentent les principaux éléments qui y ont été exposés.

Une attention particulière est portée à l'avenir des espaces de jeux pour enfants actuellement présents sur le jardin Léonor Fini. Plusieurs habitants font part de leur inquiétude quant au maintien de ces équipements dans le cadre du projet.

Il est rappelé que celui-ci demeure à un stade préparatoire. À ce jour, aucune équipe n'a encore été retenue parmi les cinq groupements candidats chargés de proposer un projet d'aménagement.

Plusieurs membres expriment également leur déception concernant le rôle du comité de suivi, estimant que sa fonction exclusivement consultative limite sa capacité à influencer le projet.

*Boris JAMET-FOURNIER rappelle l'importance accordée par la Mairie de Paris Centre à la création et à la préservation d'espaces verts dans Paris Centre. Il souligne que le projet est conduit conjointement avec le Musée Picasso et ne relève donc pas de la seule décision de la Mairie. Concernant le jardin Léonor Fini, il indique que les attentes exprimées autour des espaces dédiés*

*aux enfants sont bien identifiées et que la recherche de solutions constitue une priorité de la municipalité.*

---

### **Intervention de Boris JAMET-FOURNIER, élu référent du Conseil de quartier :**

**Boris JAMET-FOURNIER prend la parole afin d'apporter les éléments de réponses aux signalements et questions posés à la Mairie à la séance de juillet.**

#### **Signalements :**

L'absence de deux passages piétons rue du Parc-Royal, à hauteur de Fratelli et du square Léopold-Achille, est signalée par plusieurs habitants, notamment au regard des déplacements quotidiens des collégiens du secteur. Il est rappelé que ce sujet est évoqué depuis la rénovation de la rue en 2024.

La création d'un passage piéton supplémentaire à cet endroit n'est pas possible, car la réglementation impose une distance minimale entre deux passages piétons. Or, le passage demandé serait situé trop près de celui qui existe déjà à proximité.

Un problème récurrent d'écoulement des eaux est signalé au niveau du 16 rue des Tournelles. L'eau stagnante dans le caniveau favorise la présence de moustiques durant la période estivale.

La Mairie de Paris Centre a bien connaissance de cette problématique au 16 rue des Tournelles. Des échanges ont été engagés avec la copropriété concernée afin de mettre en œuvre une solution technique permettant de remédier durablement aux stagnations d'eau. Cette intervention nécessite toutefois des travaux relevant en partie de la copropriété du n°18, qui a été relancée à ce sujet.

Des habitants attirent l'attention sur les nuisances générées par l'activité du restaurant du musée Carnavalet, notamment les odeurs de cuisine ainsi que les nuisances sonores dues à l'organisation régulière de DJ sets en soirée.

La Mairie de Paris Centre prend en compte ce signalement et prend contact avec le musée Carnavalet. Concernant les nuisances sonores et olfactives d'origine professionnelle, les habitants concernés peuvent saisir le Bureau d'actions contre les nuisances professionnelles (BANP), qui est compétent pour instruire ces signalements.

#### **Questions :**

Quelles suites pour les Groupes de partenariat opérationnel (GPO) ? Les membres du Conseil de quartier indiquent être sans nouvelle des GPO depuis plusieurs mois et souhaitent obtenir un point d'information sur leur activité, les dossiers en cours et leurs perspectives d'évolution.

Une réunion des GPO est prochainement prévue avec Pierre MONQUET, élu à la sécurité de Paris Centre. Cette réunion permettra de faire le point avec les services concernés et de disposer d'éléments actualisés. Un retour sera alors apporté lors de la prochaine séance du Conseil de quartier.

Comment intervient l'unité d'assistance aux personnes sans abri sur le territoire de Paris Centre ? Face à plusieurs situations de grande précarité observées dans le quartier, les conseillers demandent des précisions sur les missions de cette unité, ses modalités d'intervention et son articulation avec les autres acteurs de l'accompagnement social.

La prise en charge des personnes sans abri repose sur l'intervention complémentaire de plusieurs acteurs. La cellule « Personnes à la rue » de la Police municipale peut intervenir pour aller à la rencontre des personnes en situation de grande précarité et les orienter vers les dispositifs et acteurs compétents. La Mairie de Paris Centre mène également une veille sociale en lien avec le Samusocial de Paris et les associations assurant le suivi des personnes à la rue, notamment Emmaüs.

Un suivi régulier des situations est également assuré dans le cadre de la Cellule de veille sociale (CVS), qui se réunit chaque mois et associe notamment le Samusocial de Paris, la Police municipale, la Police nationale et les associations intervenant auprès des personnes sans abri. Cette instance permet de partager les situations identifiées et de coordonner les interventions des différents acteurs.

La Direction des Solidarités (DSOL) et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) mettent en œuvre la politique sociale de la Ville de Paris et accompagnent les personnes les plus vulnérables. Ils interviennent notamment sur l'accès aux droits, l'orientation vers les dispositifs sociaux et l'accompagnement des personnes en situation de grande précarité. La mise à l'abri relève toutefois de la compétence de l'État, et notamment du Préfet de la région Île-de-France. Ariel WEIL a d'ailleurs de nouveau interpellé le nouveau Préfet à l'occasion de sa prise de fonction, afin de demander que des solutions de mise à l'abri soient proposées.

La Police Municipale peut, lorsque cela est nécessaire, intervenir conjointement avec les services de la Direction de la Propreté et de l'Eau pour des opérations de nettoyage et de remise en état des espaces publics occupés. Ces interventions visent à préserver un cadre de vie digne pour les personnes à la rue tout en garantissant des espaces publics propres et accessibles aux riverains et à l'ensemble des usagers.

Quelles actions la Ville envisage-t-elle pour favoriser la musique vivante lors des prochaines éditions de la Fête de la musique ? Les conseillers constatent une diminution de la présence de formations musicales dans l'espace public. Ils souhaitent savoir quelles mesures pourraient être mises en place afin d'encourager davantage la musique vivante, notamment par le biais de partenariats avec les conservatoires.

Boris JAMET-FOURNIER rappelle que l'édition 2025 avait engendré d'importantes difficultés en matière de gestion des flux, de bruit et de propreté. Il souligne que des améliorations ont été apportées en 2026, notamment sur les questions de nettoyage, tout en reconnaissant que des progrès restent nécessaires.

À Paris Centre, la sélection des événements tient compte des nuisances sonores et du partage de l'espace public : 54 % des demandes d'événements ont ainsi été refusées et la MAPC a refusé toutes les demandes portées par des commerçants. Le niveau sonore de la musique est, quant à lui, plafonné à 90 décibels afin de préserver la tranquillité des riverains. Plusieurs participants soulignent toutefois les limites de ce dispositif lorsque certains établissements choisissent malgré tout d'organiser des animations en s'exposant aux sanctions prévues.

Enfin, une réflexion est menée par le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil autour d'un vœu visant à expérimenter des secteurs sans musique amplifiée lors de l'édition 2027.

---

### **Questions et signalement votés par les conseillers du CQ Marais-Place des Vosges :**

#### Question

- Une mise à jour du Plan de propreté de Paris Centre est-elle envisagée afin de répondre aux enjeux actuels de propreté dans l'arrondissement ?

#### Signalements

- **Square Saint-Gilles Grand Veneur** : des habitants signalent l'absence de passage de la nettoyeuse depuis près de deux mois et font part de préoccupations concernant l'entretien du site. La rampe d'accès PMR située rue Villehardouin (déjà signalée à plusieurs reprises par le Conseil de quartier) est trop abrupte et donc insécurisante pour les usagers.
- **Rue de Béarn** : plusieurs participants évoquent des situations générant un sentiment d'insécurité ainsi que des problèmes récurrents de propreté. Ils soulignent également que ces nuisances favoriseraient la présence de rats dans le secteur.
- **Rue des Tournelles et jardin Leonor Fini** : plusieurs habitants signalent des problèmes récurrents d'urine sur l'espace public, source de nuisances pour les riverains et les usagers.

*Une riveraine signale des nuisances récurrentes liées aux jeux de ballon pratiqués quotidiennement en fin d'après-midi et en soirée à la Caserne des Minimes. Outre les nuisances sonores, des préoccupations sont exprimées concernant la sécurité des usagers de l'espace public. Plusieurs incidents sont évoqués, notamment une jeune enfant renversée par un ballon, une femme enceinte blessée ainsi qu'une altercation entre des parents et des riverains. Il est indiqué qu'une réunion doit prochainement être organisée par Elogie-Siemp avec les résidents afin d'échanger sur cette situation et d'identifier des solutions.*

---

### **Informations diverses :**

- Prochaine réunion du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : **jeudi 22 octobre 2026 à la Mairie de Paris Centre**
- Signalement des nuisances professionnelles via le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (BANP) : [lien vers la page](#).
- Adresse email de l'équipe d'animation du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges : [marais-vosges@conseil-de-quartier.fr](mailto:marais-vosges@conseil-de-quartier.fr). Les conseillers peuvent transmettre leurs questions et leurs idées à ce courriel.
- Agenda des événements des Conseils de quartier de Paris Centre : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>